La plupart des initiatives des États-Unis en matière de technologie ne semblent pas contenir de dispositions discriminatoires. Cependant, à mesure que l'assistance technologique revêt la forme d'un appui à la R-D commerciale et non militaire, des restrictions relatives à la nationalité sont appliquées aux consortiums de technologie à « double usage »⁶², tandis que le concept de « sécurité nationale » est élargi pour englober celui de sécurité économique⁶³. Même si ces dispositions visent surtout le Japon et, dans une moindre mesure, l'Europe, le Canada n'a pas explicitement accès aux programmes de R-D financés par l'État dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ou de l'ALE.

Selon un article paru récemment dans le magazine *Science*, la nouvelle administration Clinton est en train de réorienter la politique des États-Unis en matière de technologie afin de cesser d'appuyer la recherche fondamentale et de stimuler la mise au point de technologies commercialement rentables. Les États-Unis ne miseront plus sur les retombées commerciales de la recherche dans le domaine de la défense, mais tenteront d'« inciter l'industrie à entreprendre des expériences à risque élevé » susceptibles d'apporter des avantages économiques importants dans les domaines qui revêtent une importance stratégique pour l'ensemble de l'économie⁶⁴.

Le projet de réinvestissement dans la technologie qui a été créé pour « favoriser le passage à une capacité industrielle nationale croissante et intégrée qui permette d'obtenir les systèmes militaires abordables les plus avancés et les produits commerciaux les plus concurrentiels » en est peut-être un exemple⁶⁵. Dans le cadre de ce projet, l'Advanced Research Projects Agency (ARPA) du département de la Défense, le département de l'Énergie et des Programmes de défense (DOE/DP), le National Institute of Standards and Technology du département du Commerce, la National Science Foundation et la National Aeronautics and Space Administration (NASA) collaborent pour « élargir les perspectives d'emplois de qualité supérieure dans les industries commerciales et de technologie à double usage des États-Unis et accroître manifestement la compétitivité des États-Unis ».

Les technologies à double usage sont celles qui ont des applications et des retombées commerciales et militaires.

Voir l'article 2501 du volume 10 du Code des États-Unis relatif à la politique de défense du Congrès concernant la technologie nationale ainsi que la base industrielle, le réinvestissement et la conversion.

Jerome Cramer, « R&D Policy That Emphasizes the "D" », Science, vol. 259, 26 mars 1993, p. 1816.

D'après le Program Information Package for Defense Technology Conversion, Reinvestment, and Transition Assistance, 10 mars 1993, p. 1-1.